

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## portant sur la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais (ABC)

Le public est informé qu'en application de l'arrêté en date du 27 mars 2018 du Président du Syndicat Mixte des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais (ABC), il sera procédé à une enquête publique portant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais, dont le projet révisé a été arrêté par le Syndicat Mixte le 8 janvier 2018. Cette enquête publique se déroulera **du lundi 30 avril 2018 à 9h00 au vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 à 17h00 inclus**, soit pendant une durée de 33 jours consécutifs.

La Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné Monsieur Jean-Paul GODARD, colonel en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier (comprenant notamment une évaluation environnementale et l'avis de l'Autorité environnementale sur cette évaluation) sont consultables durant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les lieux de l'enquête, qui sont les suivants :

- au siège de l'enquête publique, **Syndicat Mixte des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais** et de la **Communauté de Communes Val d'Amboise** : 9 bis rue d'Amboise – 37530 NAZELLES NEGRON (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi)
- au siège de la **Communauté de Communes de Bléré Val de Cher**  
39 rue Gambetta – 37150 BLERE (de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi)
- au siège de la **Communauté de Communes du Castelrenaudais**  
5 rue du Four Brûlé – 37110 CHATEAU-RENAULT (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi ; de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le vendredi)

Par ailleurs, le dossier, sous forme numérique, y compris le porter à la connaissance de l'État, sont consultables et téléchargeables jusqu'à la fin de l'enquête sur les sites internet des trois Communautés de communes membres du SCoT ABC : [www.cc-valdamboise.fr/](http://www.cc-valdamboise.fr/), [www.cc-blere-valdecher.fr/](http://www.cc-blere-valdecher.fr/) et [www.cc-castelrenaudais.fr/](http://www.cc-castelrenaudais.fr/).

Le public peut également consulter le dossier sous forme numérique sur des postes informatiques, en accès libre et gratuit, aux Mairies d'Amboise, d'Athée-sur-Cher, Courçay, Les Hermites, Saunay, au Centre Social Charles Péguy à Amboise (rue Rémy Belleau), à la médiathèque Aimé Césaire d'Amboise, à l'Association pour l'habitat des jeunes à Amboise, au siège de la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher à Bléré et au bureau de La Poste de Pocé-sur-Cisse aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête publique déposés dans les lieux d'enquête précités ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au Syndicat Mixte des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais (date limite de réception des courriers le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018).

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse [enquete.scotabc@gmail.com](mailto:enquete.scotabc@gmail.com) jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018 à 16h59.

L'ensemble des observations et propositions émises par le public sera consultable pendant toute la période de l'enquête publique sur le site internet de la Communauté de communes du Val d'Amboise : [www.cc-valdamboise.fr/](http://www.cc-valdamboise.fr/).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans le cadre de permanences définies ci-après :

- **LUNDI 30 AVRIL 2018 :**
  - 9h – 12h à la Communauté de Communes du Val d'Amboise (Nazelles-Négron)
- **MERCREDI 2 MAI 2018 :**
  - 14h – 17h à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher (Bléré)
- **JEUDI 3 MAI 2018 :**
  - 14h – 17h à la Communauté de Communes du Castelrenaudais (Château-Renault)
- **JEUDI 17 MAI 2018 :**
  - 9h – 12h à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher (Bléré)
  - 13h30 – 16h30 à la Communauté de Communes du Val d'Amboise (Nazelles-Négron)
- **VENDREDI 18 MAI 2018 :**
  - 9h – 12h à la Communauté de Communes du Castelrenaudais (Château-Renault)
- **MERCREDI 29 MAI 2018 :**
  - 9h – 12h à la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher (Bléré)
- **JEUDI 31 MAI 2018 :**
  - 14h – 17h à la Communauté de Communes du Castelrenaudais (Château-Renault)
- **VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2018 :**
  - 13h30 – 16h30 à la Communauté de Communes du Val d'Amboise (Nazelles-Négron)

Toutes informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Claude VERNE, Président du Syndicat Mixte du SCoT ABC, Madame Géraldine VITULIN, Responsable du Syndicat Mixte du SCoT ABC ou Madame Lolita ANTIER, Chargée de mission SCoT, Syndicat Mixte du SCoT ABC - 9 bis rue d'Amboise – 37530 NAZELLES-NEGRON (tél : 02 47 23 47 44 ou adresse électronique : [scotabc.syndicatmixte@gmail.com](mailto:scotabc.syndicatmixte@gmail.com)).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur les sites internet des trois Communautés de communes du SCoT ABC. Ils seront tenus à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte du SCoT ABC et dans chaque siège de Communautés de communes pendant un an.

A l'issue de l'instruction, ce projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil syndical du Syndicat Mixte du SCoT ABC.